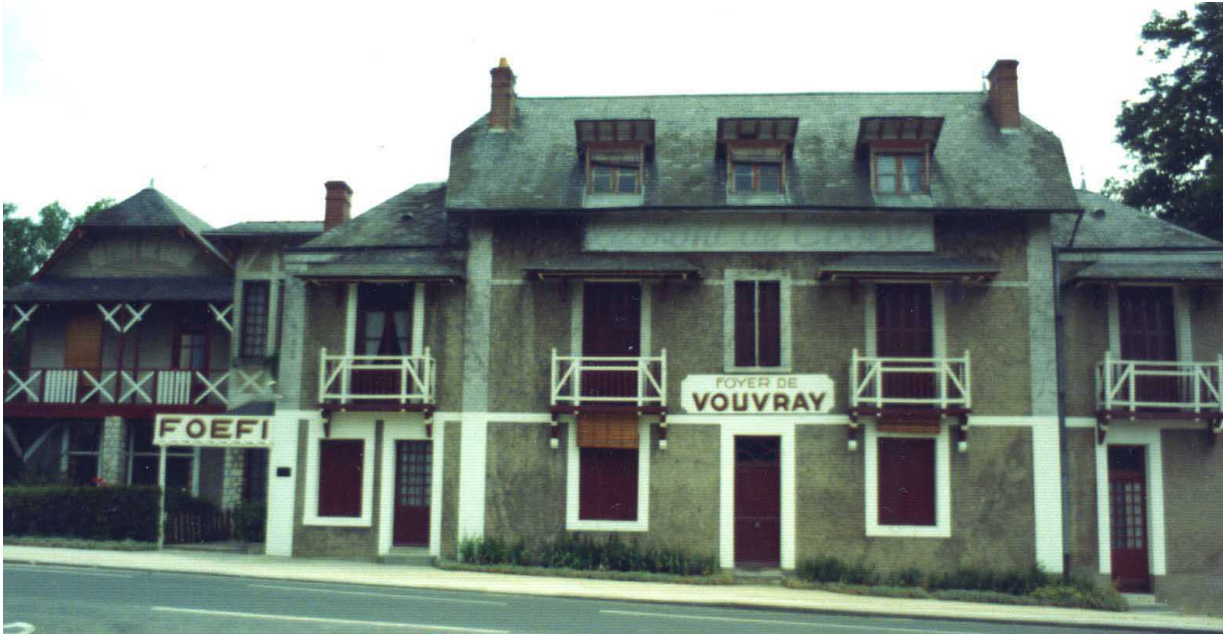


Foyer de Vouvray



1956

Considérations Générales - De tous nos Foyers de Garçons, celui de Vouvray est véritablement, dans le genre, l'établissement pilote et le restera longtemps encore. Cette position est due à l'heureuse influence qu'une direction avertie des problèmes de l'enfance en général - de l'enfance française d'Indochine en particulier - a su, dès le début, exercer sur les pupilles, avec autant d'affection que de fermeté. Aucune incartade n'ayant été tolérée au départ, le pli nécessaire a été pris aussitôt et une saine discipline découlée automatiquement.

L'âme du Foyer de Vouvray a été Mme Maurice Grolleau, pour qui nos pupilles n'étaient pas des inconnus, attendu qu'elle vivait déjà parmi eux à l'époque où son mari avait la responsabilité du « Collège de la F.O.E.F.I. de Cholon » au Sud Vietnam. Elle s'est donnée un mal considérable pour parvenir à la mise au point de l'organisation telle qu'apparaît celle-ci aujourd'hui et n'a ménagé ni son temps ni sa peine.

M. Paul Susini, naguère surveillant général au "Collège de Cholon", adjoint à Mme Maurice Grolleau, lui a apporté en toutes circonstances, une collaboration totale. Son dévouement à la cause des enfants ne s'est jamais démenti. En récompense des preuves de capacité et de conscience professionnelle qu'il a fournies, M. Paul Susini a été nommé Directeur du Foyer de Vouvray, en fin d'exercice, Mme Maurice Grolleau devant désormais contrôler le petit matériel de tous les Foyers de garçons sans exception, plus spécialement le matériel de cuisine et de table, la lingerie et les trousseaux.

Le personnel, par ailleurs, est à féliciter dans l'ensemble sans discrimination aucune, depuis les cadres jusqu'aux échelons les plus modestes. Il a vite réalisé, au contact des orphelins, les objectifs de la F.O.E.F.I. et s'est attaché, chacun dans sa sphère, à faciliter au maximum la tâche de la direction.

Du point de vue emplacement géographique, le Foyer de Vouvray, situé dans la localité du même nom, à dix kilomètres de Tours, en Indre-et-Loire, offre à nos employés des avantages appréciables, en ce qui concerne les moyens de transports, les distractions de deux villes se touchant et les commodités inhérentes aux grandes agglomérations urbaines. Il réserve, au surplus à nos garçonnetts comme à nos étudiants des facilités considérables, en ce sens que tous peuvent rejoindre, le matin, les écoles, collèges, lycées, facultés et centres d'apprentissage où ils sont répartis et regagner, à midi ou le soir, "la maison de famille".

Etudes - Nos pupilles de Vouvray poursuivent leurs études dans l'ambiance agréable et réconfortante dont ils ont eu la révélation, en arrivant dans la région. La population, sensible aux malheurs des Français de l'extérieur, s'est spontanément penchée sur le sort « des petits rescapés d'Indochine ». Ceux-ci ont, par leur apparition, incarné aux yeux d'une collectivité compatissante "le drame humain" dont elle avait entendu parler jusque là, mais que la réalité rendait plus émouvante encore. Nos pupilles furent littéralement adoptés.

Les autorités religieuses ont, par ailleurs, développé les obligations et les devoirs de solidarité qui s'imposent à la Nation toute entière. Elles suivent nos enfants de près et se préoccupent de leur avenir de chrétiens, dans le respect de la croyance des mères et des familles demeurées au pays natal.

De leur côté, les autorités départementales, préfectorales et municipales n'ont cessé de soutenir nos efforts. C'est à leur hauteur de vues que la F.O.E.F.I. doit d'avoir pu consolider sa position à Vouvray.

Aux unes et aux autres, l'Assemblée Générale tient à exprimer ses sentiments de gratitude, en son nom et au nom de ses pupilles.

Le Service de l'Enseignement d'Indre-et-Loire a droit, pour sa part, à une mention spéciale, en raison des dispositions bienveillantes qu'il n'a pas hésité à prendre devant "cette avalanche" de plus de cent pupilles surgissant à l'improviste. Nous lui sommes entièrement redevables d'avoir pu caser, dans le minimum de temps, nos quelques étudiants et apprentis, ainsi que la masse de nos très jeunes enfants. La question de l'admission des premiers dans les collèges secondaires et au Lycée Descartes à Tours, n'a pas rencontré de difficultés majeures. Il en a été de même pour les pupilles qui ont été orientés vers le Collège Technique Paul Louis Courier et le Centre d'Apprentissage de Tours.

Par contre, l'absorption des garçonnets a posé, sur-le-champ, le problème des locaux indispensables et du personnel qualifié. L'Assemblée Générale ne remerciera jamais assez M. Sableaux, directeur des écoles publiques à Vouvray, Mme Sableaux, sa collaboratrice directe, et tous leurs collaborateurs. Sans se soucier du surcroît subit de travail, ces représentants du Corps Enseignant se sont ingéniés à nous tirer d'embaras, MM. et Mme Sableaux se sont dépensés sans compter en faveur de nos pupilles, sachant pertinemment que nombre d'entre eux s'exprimaient très mal ou à peine en français, tandis que la Municipalité procédait à l'ouverture et à l'aménagement de nouvelles classes. Un cours élémentaire de 1ère et 2ème année fut, faute de mieux, installé à l'intérieur même du Foyer. M. Neron, instituteur suppléant nommé par les soins de l'Inspecteur Académique d'Indre-et-Loire en assura le fonctionnement.

Le résultat de ces efforts conjugués est que nos jeunes pupilles sont tous en gros progrès dans les différentes classes. Sur les trois cents élèves que comprend le Groupe Scolaire de Vouvray (un tiers est de chez nous), la moitié des premières places est détenue par nos enfants. Nos cinq candidats au Certificat d'Etudes ont été reçus. Un seul d'entre eux, par contre, a pu monter en 6ème. Au Centre d'Apprentissage, nous avons eu cinq enfants admis sur onze présentés. Les étudiants et les apprentis sont demi-pensionnaires. Leur transport, aller-retour est assuré par la camionnette du Foyer. Les garçonnets, c'est-à-dire la totalité des petits, se rendent à pied à l'école, distante de cinq cents mètres accompagnés d'un ou de deux surveillants. Ces enfants sont externes.

Les rapports de nos pupilles avec leurs camarades de la Métropole sont toujours empreints de cordialité. Il n'y a jamais eu d'incidents à déplorer. Bien au contraire, la Mairie, la Gendarmerie et la Population ont souvent formulé des compliments sur la bonne tenue et la mentalité des pensionnaires du Foyer de Vouvray.

État Sanitaire - Le Docteur Bourdet, médecin traitant, a la haute main sur la santé des Enfants. Il effectue au Foyer une visite hebdomadaire détaillée, mais se tient à notre disposition, toute la semaine durant. Il suffit de lui téléphoner pour l'avoir aussitôt. Mlle Pichon, infirmière de Vouvray, passe tous les jours donner les menus soins courants et s'occuper des malades alités. Dès qu'un enfant paraît sérieusement touché, il est transporté d'urgence à l'hôpital de Clocheville à Tours où le traitement que nécessite son état lui est prodigué. Nous bénéficions de l'Assistance Médicale Gratuite sur les bases de l'échelle départementale. Nous avons le devoir d'exprimer également notre gratitude au Service de Santé, au Corps Médical, ainsi qu'au Docteur Bourdet et à Mlle Pichon.

- Un jeune homme de 17 ans, Henri Cordier, a été opéré, en Juillet, d'un ulcère perforé à l'estomac. Après un mois d'hôpital et deux mois de convalescence, il a été de nouveau en forme et a repris ses études

- En Août, un enfant de 8 ans, Henri Riquet, s'est fracturé le fémur de la jambe gauche, en faisant une chute dans la cour. Cet accident lui a valu de rester 25 jours dans le plâtre. Il est complètement guéri.

- Deux garçonnets, François Croye et Jean Madec, respectivement âgés de 8 et 9 ans, infirmes depuis l'âge de 4 ans à la suite d'une poliomyélite contractée en Indochine, ont été opérés par des spécialistes de la ville de Tours avec greffe des muscles. Le premier nommé est en bonne voie. On peut espérer qu'il ne lui restera, plus tard, qu'une légère claudication. Mais le second, déjà opéré en Indochine, n'a pu être récupéré comme son camarade. Une ultime intervention serait à envisager, lorsque ce pupille aura terminé sa croissance.

- Deux enfants de 9 ans chacun, Robert Gérard et Jean Murato, n'ont pas augmenté de poids depuis qu'ils sont en France. Les visites médicales et radiographies auxquelles ils ont été soumis n'ont cependant rien décelé d'anormal.

Le climat de la Touraine convient parfaitement à nos enfants. Ils grandissent et grossissent avec une régularité mathématique et ont tous des couleurs aux joues. Le record dans cette évolution est détenu par le jeune Antoine Ballard, 14 ans, qui pesait 32 kilos le 1er Novembre 1955 et accuse aujourd'hui, sur la bascule, 42 kilos.

Bâtiments - Au cours de l'Exercice 1956, les bâtiments ont subi les modifications qu'exigeaient les effectifs et ont été adaptés au logement des pupilles, conformément aux conseils de la Faculté. En France, les textes concernant l'Hygiène et la Santé des collectivités sont très stricts et l'on gagne toujours à s'y conformer. Les anciens garages, assez vastes puisqu'ils desservaient autrefois un hôtel, ont été transformés en salle de jeux. Les enfants ont été, ce faisant, à l'abri des intempéries, cet hiver. Ils trouvent là un refuge agréable quand il fait mauvais temps. Dans les dortoirs, partout où des fenêtres vitrées sont démunies de volets, des rideaux ont été posés. Le plancher du réfectoire, beaucoup trop froid, a été recouvert de linoléum. Les travaux indispensables que nous aurons à envisager dans l'avenir, selon nos disponibilités financières, comporteront, en premier lieu, l'édification d'une salle d'étude dans le parc. Il nous suffira d'acheter, pour cette destination, un des baraquements préfabriqués actuellement en vente à Tours et de le remonter au Foyer. Le chauffage en hiver sera obtenu avec un poêle. En second lieu, il conviendra de bétonner le préau ouvert (12 mètres sur 6 mètres) et de garnir de linoléum le parquet des chambres de l'étage qui en sont dépourvues. Ainsi sera assurée l'étanchéité des plafonds des chambres correspondant au rez-de-chaussée. Un logement à l'extrémité du parc, fort petit, mais susceptible d'héberger un ménage sans enfant, devra également être remis en état. Il aura son utilité, ne serait-ce que comme local de passage. Des clôtures ont été, d'autre part, prévues pour empêcher les pupilles dissipés de pénétrer chez les voisins ou d'aller dans la rue. **Le parc devra être remblayé, un jour ou l'autre, les inondations de cette année y ayant atteint 1 m 20 de hauteur, de très jeunes enfants ont failli se noyer.**

Le Foyer de Vouvray est dirigé par M. SUSINI. Son effectif qui était de 130 pupilles au 1er janvier 1957 est tombé à 99 unités au 31 décembre, ce qui a permis de rendre plus aisée la tâche du directeur et des surveillants. Le Foyer a reçu, dans le courant de l'année, cinquante enfants venant d'Indochine et du Foyer supprimé de Rilly. Par contre, 81 de ses pupilles l'ont quitté pour être dispersés dans la Métropole.

Etat sanitaire : L'état sanitaire a été moins bon qu'en 1956. Dix pupilles ont dû subir une intervention chirurgicale. Trois des opérés, arrivés d'Indochine gravement atteints, ont d'ailleurs été affectés au Foyer dans ce but. Ce sont :

1° MADEC (Jean), 10 ans, séquelles de poliomyélite, 3 interventions, résultat incertain.

2° LUTHY (Alexandre), 8 ans, séquelles de poliomyélite, opéré avec succès en février 1957.

3° LAURENT (Pierre), 10 ans, ancienne brûlure, essai de greffes, 9 mois d'hôpital, 4 interventions, malgré cela Pierre ne peut espérer une prochaine guérison. Il est actuellement dans un Hôpital de Paris.

4° SINGER (Louis), 10 ans, ostéomyélite, 1 mois d'hôpital, opéré avec succès.

5° PELLIER (Michel), 8 ans, appendicite, opéré avec succès.

6° HASSELWEILLER (J-Pierre), appendicite aiguë, opéré pendant le séjour en colonie de vacances à Nantes, avec succès.

7° BENDOTTI (P-Marie)

8° JANSELME (René) Phymosis, 4 jours d'hôpital

9° TEISSEIRE (Raymond)

10° SARACENI (Robert)

11° DIONIS (Louis), 10 ans, méningite tuberculeuse, soigné à Tours. Se trouve actuellement guéri dans une maison de Santé pour 3 mois de convalescence.

Une épidémie de teigne a nécessité des soins spéciaux à l'Hôpital Saint-Louis de Paris pour 17 pupilles. Depuis leur retour, le 29 août 1957, aucun cas nouveau ne s'est manifesté. La grippe asiatique a été importée d'Indochine bien avant la vague épidémique de novembre dernier. La majeure partie des garçons furent atteints au mois de mai, après l'arrivée de Saïgon, d'un petit convoi de 7 pupilles. Dans le courant des mois de novembre et décembre, les garçons épargnés au printemps furent atteints à leur tour. Aucune complication n'a été à signaler, sauf pour l'enfant MAZODIER (Charles) qui, parti passer les vacances de Noël chez sa mère à Nantes, prit froid au cours du voyage et contracta un début de pleurite. L'enfant est actuellement soigné dans les meilleures conditions.

Deux visites médicales complètes sont effectuées chaque année par les Services de Santé scolaire (clinique et radio). Ces visites sont indépendantes de celle effectuée tous les ans en juin par le Docteur BOURDET, médecin traitant : la première en mars, la deuxième en novembre. Il a été constaté une augmentation de poids et un développement physique normal. L'examen radio présentait une image thoracique normale chez tous les garçons. Des soins dentaires sont donnés également tous les jeudis à Tours par les Services de l'Assistance médicale gratuite.

Scolarité – Etudes : L'année scolaire 1956-1957, s'est terminée dans de très bonnes conditions. L'esprit d'émulation s'est beaucoup développé dans les classes de l'école communale où les premières places sont détenues par nos pupilles. Grâce à l'aide constante et à la compréhension de M. HUET, Maire de Vouvray, grâce aussi à l'action conjuguée de M. SABLEAUX, Directeur du Groupe scolaire de Vouvray et de M. TARRAIRE, Inspecteur de l'Enseignement primaire, il a été possible, peu après la rentrée scolaire, de transférer dans les locaux de l'Ecole communale à Vouvray, la classe ayant fonctionné jusqu'à ce jour au Foyer. Cette mesure a été accueillie très favorablement par les instituteurs et les pupilles. Le contact permanent avec les enfants de Vouvray donne d'excellents résultats. Les enfants partent joyeusement à l'école; ils en reviennent de même et partagent avec ceux de Vouvray les jeux et les sports. Le transfert de cette classe a permis de réaliser une sérieuse économie, en faisant

prendre à charge par la commune toutes les fournitures scolaires. L'ancienne salle de classe est devenue une salle de jeux avec ping-pong.

Les résultats aux examens sont très bons : Certificat d'Etudes primaires : 4 candidats : 4 reçus. Ecole d'Apprentissage de Tours: 9 candidats : 6 reçus. Entrée en classe de sixième : 2 candidats - 2 reçus. Ecole de Décoration à Tours : 1 candidat : 1 admis. C.A.P. de Plombier : 1 candidat - 1 admis.

Si les études et la scolarité des enfants de 6 à 13 ans se déroulent normalement et ne posent aucun problème, celles des garçons nés en 1943 et 1944, s'avèrent très difficiles. Parmi ces garçons, nombreux sont ceux qui font une année de redoublement. Ce sont pour la plupart des élèves non doués qui ont « traîné » dans les différentes classes, au cours des années précédentes. Cette année de redoublement les fortifiera dans le cours suivi, mais ne leur laisse pas l'espoir, pour la majorité, d'obtenir leur C.E.P. Ils se trouvent donc actuellement dans une passe difficile. Les portes du Centre d'Apprentissage leur sont fermées, le C.E.P. étant exigé. Les tests subis par quelques-uns d'entre eux laissent apparaître un niveau intellectuel ne correspondant pas à leur âge, ni au métier choisi. Ils désirent tous être des mécaniciens, des tourneurs ou des ajusteurs.

Dans le but de réunir le maximum d'indications les concernant, de nombreux contacts ont été pris avec le Directeur de l'Orientation professionnelle de Tours, M. CARRÈRES, qui doit venir « tester » tous nos enfants de 14 et 15 ans à domicile. Faits sur place, ces tests auront l'avantage d'une plus grande efficacité; l'enfant se trouvant dans un décor familier, se livre plus librement. Ces examens auront lieu dans le courant du mois de février 1958.

La dissolution du Foyer de Rilly-sur-Loire motiva l'affectation de 19 pupilles de ce Foyer à Vouvray. Mis à part les pensionnaires du Collège d'Onzain En classe de 6e, et pour qui rien n'a changé dans leur scolarité, il est apparu que celle des autres a été fort négligée. Pour compenser cette arrivée des pupilles de Rilly, 24 pupilles de Vouvray ont été répartis dans des établissements :

- 2 au Foyer de l'Enfant à Kerprat près Guingamp (C. du N.) ;
- 2 à la Maison St-Joseph à Beaupont (Ain) ;
- 2 à l'Orphelinat de Garçons, 11, rue Manceau à Tours (I. et L.) ;
- 2 au Castel Saint-Louis à Ordan (Gers) ;
- 2 au Foyer St-Joseph, 1, avenue de Châlons à Dole (Jura) ;
- 2 à l'Orphelinat St-Victor à Merville (Nord) ;
- 2 à l'Orphelinat de l'Enclos St-François à Montpellier (Hérault) ;
- 2 aux Sœurs de St-Vincent de Paul à Arnèke (Nord) ;
- 2 à l'Orphelinat du St Coeur à Gommerville par St-Romain de Colbosc (S. Maritime) ;
- 2 à l'Orphelinat Recur à Bayonne (Basses Pyrénées) ;
- 2 à l'Etablissement « Cottolengo », 3, place des Pères à St-Etienne (Loire).

Dans le groupe des nouvelles affectations se trouvaient également 4 apprentis retirés des cristalleries de Saint-Louis (M. et M.). Pour ceux-là il a été facile de trouver dans la région de Tours l'emploi qu'ils désiraient et tous donnent entière satisfaction, à l'exception de JACQUIN (Albert) qui, après avoir quitté son premier emploi, désire à nouveau changer et demande à partir aux cristalleries de Baccarat.

Parmi les garçons nouvellement affectés de Rilly, 6 sont dans leur quinzième année et le problème se pose pour eux avec plus d'acuité que pour ceux dont il est fait mention plus haut. En effet : COLLOMP (Louis), né en 1943 ; NGUYÊN-TRONG (Claude), né en 1944 ; NGUYÊN GASTON (Pierre), né en 1943 ; LUCIEN (Robert), né en 1943 ; MOREAU (Joseph), né en 1943. ont été placés en 1956 dans une école de retardés à Ponlevoy (L. et C.). Cet établissement convient bien mieux à leur niveau intellectuel; malheureusement, ils ont fait l'objet d'une mesure disciplinaire. Renvoyés en mai 1957, il a fallu les replacer à l'école primaire depuis cette date. Leur adaptation devient donc très difficile. Suivant des classes où ils se trouvent trop grands et trop âgés, ils en souffrent eux-mêmes et perturbent le travail de leur maître.

Comme il a été dit plus loin, les pensionnaires du Collège d'Onzain s'y plaisent ; sérieux et travailleurs ils sont heureux de revenir à Vouvray le dimanche et aux vacances. En ce qui concerne la discipline au Foyer, tous ces nouveaux se sont pliés facilement et n'ont donné dans ce domaine aucun souci.

Personnel du Foyer : Recevant la nourriture au Foyer, le personnel domestique est stable et donne entière satisfaction. Les caves de Vouvray offrent un salaire sensiblement plus élevé, mais nos employés se considèrent favorisés par l'offre d'avantages en nature. Par contre le recrutement de surveillants qualifiés s'avère difficile et ne donne pas les résultats souhaités. Les jeunes gens qui assurent une fonction de surveillant n'ont pas souvent la valeur requise pour un éducateur.

Deux jeunes gens, de 19 et 20 ans, tous deux moniteurs diplômés de la J.S ont été recommandés par l'Abbé PINAU de Tours. Ces jeunes gens connaissent parfaitement leur métier et semblent s'intéresser beaucoup à leur travail. M. SINOIR, Conseiller technique à l'Education surveillée, leur a longuement parlé et pense qu'ils semblent avoir des dispositions pour le travail demandé. La solution idéale serait d'avoir une équipe de 5 moniteurs au minimum, les pupilles étant divisés en 4 groupes de 23, le cinquième effectuerait le remplacement des moniteurs en repos. Cette équipe demanderait à sa tête un éducateur compétent, auprès duquel des garçons dynamiques et décidés se formeraient peu à peu. Etant donné que nous ne pourrions jamais garder de moniteurs au-delà de trois ans, les nouveaux se formeraient au contact des anciens.

Visites officielles en 1957 : Les rapports avec les autorités locales sont très cordiaux. M. SUSINI a toujours rencontré beaucoup de compréhension de la part de la Préfecture de Tours, de la Mairie de Vouvray, ainsi que de tous les membres du corps enseignant : Inspection académique, Inspection primaire, Ecoles de Vouvray, etc., qui l'ont aidé dans sa tâche.

- Visite de la direction des Services de Santé (mai 1957).
- Visite de M. SINOIR, Conseiller technique à l'Education surveillée. (Visite du plus grand intérêt ayant donné lieu à un examen approfondi de toutes les questions concernant l'Oeuvre et le Foyer).
- Visite de M. CARRÈRES, Directeur de l'Orientation professionnelle de Tours.
- Visite de M. le Secrétaire général de la Préfecture.

1958

Mouvements en 1958 :

Effectif des pupilles :				
	1er Janvier 1958	110	30 Juin	104
	31 Décembre 1958	72	31 Juillet	93
			30 Septembre	96
			31 Octobre	73
			30 Novembre	73
			31 Décembre	72
	1er Janvier	110		
	31 Janvier	108		
	28 Février	108		
	31 Mars	107		
	30 Avril	105		
	31 Mai	104		

Deux pupilles en classe de fin d'études doivent partir incessamment dans une Institution du Nord. Ces départs amèneront notre effectif pour l'année 1959 à 57 pupilles. Il n'a pas été tenu compte, dans le présent état, des enfants des Foyers de Tours et Semblançay, ayant séjourné à Vouvray pendant la fermeture de ces Foyers. Leur nombre atteignit 156 pupilles du 3 au 15 Septembre. Ainsi qu'il est aisé de le constater, l'effectif du Foyer de Vouvray a subi au cours de l'année des fluctuations importantes. Il s'est stabilisé à la rentrée scolaire d'octobre et se maintient aux environs de soixante pupilles. Le départ en apprentissage de nombreux garçons âgés de 15 ans a été un grand soulagement. La réduction du nombre des enfants a été bénéfique en tous points. Elle a permis un contact et une action plus efficaces auprès des enfants qui se sentent davantage en famille.

L'élimination des éléments perturbateurs a été tout aussi très importante, les mauvais garçons, ayant une influence néfaste sur leurs camarades, par l'excentricité de leur comportement, de leurs propos et leur mise.

Orientation professionnelle pour 1959 : Quatre pupilles seulement auront à subir cette année les tests d'orientation professionnelle : Duruy Maurice, candidat C.E.P. et 4e Technique, Chanol Paul, candidat au C.E.P. Peyron Georges, candidat C.E.P. Lebadon François, candidat au C.E.P.

Scolarité : La scolarité des pupilles suit un cours normal. Dans les cours élémentaire et moyen où se trouve la majorité de nos garçons (48 élèves) nous avons de très bons éléments qui pourront aisément faire des études secondaires, notamment ceux se trouvant actuellement dans les cours moyens 2ème année et supérieur.

Dans l'ensemble, ils ont de bonnes places aux classements mensuels et trimestriels. Je pense que tous arriveront sans difficultés et dans de bonnes conditions au terme de leurs études primaires.

Personnel enseignant : Nos rapports avec le personnel enseignant sont excellents. M. Morillon, Directeur de l'école de Vouvray est un homme très compétent. Il s'est toujours montré très compréhensif et extrêmement serviable envers nous. Il a accepté sans difficultés de prendre dans son école ceux de nos garçons ayant dépassé la limite d'âge scolaire. C'est également un grand sportif. Il a constitué avec nos garçons des équipes de football qui ont participé à des championnats scolaires où les couleurs de Vouvray ont eu des places de choix : coupe en 1958, bonne place en fin d'année. La rentrée d'Octobre a amené un contingent de jeunes stagiaires enseignants : trois institutrices, un instituteur. Aucun incident n'est à signaler. Ceci tient beaucoup au fait que nos garçons se trouvent disséminés à 6 ou 7 dans les 11 classes que compte le groupe scolaire de Vouvray.

Centre d'Apprentissage de Tours : 5 garçons de 17 ans. Placés en apprentissage en Octobre 1956, ces garçons viennent passer à Vouvray, tous les dimanches et vacances scolaires. Ils préféreraient, et ce serait souhaitable, être affectés d'une manière définitive ou rattachés au Foyer de Tours. Cette solution présenterait de multiples avantages en les plaçant dans un milieu de garçons de leur âge, éviterait le souci onéreux d'aller les chercher et de les raccompagner chaque dimanche, et surtout permettrait de ne rien changer aux habitudes des petits chez qui ils provoquent des perturbations par leurs allées et venues.

Leur apprentissage prendra fin en Juillet 1959, date à laquelle ils auront à passer leur certificat d'aptitude professionnelle.

Collège Moderne d'Onzain : 4 pensionnaires en 1958. Leurs études ne sont guère brillantes. Deux d'entre eux ont été remis dans une classe primaire de C.E.P., malgré cela les résultats à l'examen en Juin 1959 restent incertains. Ils sortent tous les quinze jours. Leur venue au Foyer devient onéreuse et, ces jours-là, l'emploi du temps des samedis et dimanches est consacré à leur déplacement, Vouvray étant distant d'Onzain de 37 kilomètres.

Colonies de vacances 1958 : La dispersion, préconisée par la Direction Générale de la F.O.E.F.I. mise en application l'été dernier, a été une mesure qui a eu une portée et des résultats considérables. Permettant au personnel des Foyers de prendre ses congés en donnant à nos enfants la possibilité de changer de milieu et d'air, nous leur avons offert des vacances qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Etat sanitaire : Bon dans l'ensemble. Hospitalisations à l'hôpital de Clocheville à Tours: 10 dont
Février : AYME Claude, pour appendicite. BERTHAULT Antoine, endocardite rhumatismale.
Mars : BERYL P. Marie, abcès dans la bouche.
Avril : BERNARD François, accident mobylette.
Juin : THOMASSIN Michel, oreillons. DURUY Maurice, oreillons.
Septembre : NIEDZIELSKI Marc, rougeole. HAMIN André, rougeole.
Octobre GARNIER Robert, ablation amygdales. FAIRN René, fracture du bras droit.
Consultations pour rhumes, grippe, etc.: 48, Visites à domicile pour maladies diverses: 21, Soins dentaires à Tours: 59
Avril : Vaccination ou rappel TAB-Anatoxine associé: 87, Visite Santé scolaire Départementale: 87
Mai : Vaccination ou rappel contre la variole: 76
Juin : Visite médicale de départ en colonie de vacances.
Octobre : Visite médicale de la Santé scolaire.
Conclusion : Développement physique normal, augmentation de poids sensible.

Personnel du Foyer : 1er Janvier 1958 : 22 employés, 31 Décembre 1958 : 15 "

Emplois : Direction : 2
Moniteurs : 3, Chauffeur : 1
Cuisine : 3, Lingerie : 2, F. Ttes M. : 3
H. de P. : 1

Ce tableau est celui du personnel au 31 Décembre 1958. La réduction de l'effectif des pupilles a eu pour conséquence la réduction du personnel de service. C'est ainsi que de Juin à Décembre il a été licencié 5 femmes de ménage afin d'alléger les charges déjà si lourdes que représentent les foyers. Mademoiselle Pichon, infirmière, qui avait été engagée en 1954 pour un salaire forfaitaire de 15.000 Fr par mois a été remerciée également.

Nourriture : L'augmentation sans cesse croissante du prix des denrées alimentaires a donné de sérieuses inquiétudes en Septembre et Octobre, certains produits ayant augmenté de 30 à 50 %. Le réajustement intervenu le 1er Décembre portant de 250 à 300 Fr l'allocation journalière pour la nourriture a permis d'améliorer les menus. Avec cette somme qui représente pour le Foyer 21.000 Fr par jour, la direction nourrit convenablement les pupilles.

En cette fin d'année le Foyer donne une bonne impression de calme et de bien-être. Les enfants sont très détendus et confiants. Ils font réellement de gros efforts pour bien faire. C'est, pour une grande part, la réduction du nombre, qui a permis de mettre en bonne voie ce travail si délicat qu'est l'éducation d'enfants. Un foyer de 50 pupilles, encadrés par deux moniteurs, serait le Foyer idéal, si des considérations pécuniaires n'intervenaient pas, mais les résultats positifs justifieraient le sacrifice financier.